

nier de Saint-Pierre dans ses états, si on ne reconnaissait pas à la couronne le droit des investitures ecclésiastiques. Dans cette extrémité, Anselme convoqua un concile provincial où assistèrent les commissaires du roi, et dans lequel il fut décidé qu'on enverrait à Rome des députés pour s'entendre avec le pape et pour terminer enfin ces querelles déplorables. Les ambassadeurs étant arrivés dans la ville sainte, furent admis en présence de Pascal pour lui expliquer le sujet de leur voyage et les intentions du roi.

D'abord le pape ne trouva aucune parole pour leur répondre, tant sa colère était violente; ensuite il se leva de son siège, le renversa à terre avec force, et s'écria avec d'affreux blasphèmes : « Non, quand il s'agirait de ma tête, les » menaces d'un roi ne me forceront pas à céder une seule » des prérogatives du trône apostolique ! Retournez vers votre » maître, et dites-lui qu'il redoute d'affronter la sainte colère » du vicair de Dieu ! » Ensuite il fit écrire à l'archevêque de Cantorbéry, pour l'engager à résister plus vigoureusement encore que par le passé aux prétentions du monarque.

Henri, irrité de l'insolence du pape, réunit aussitôt à Londres les seigneurs de son royaume, et fit comparaître devant eux l'archevêque Anselme, la cause de ces dissensions, afin qu'il entendît la sentence royale qui l'exilait de la Grande-Bretagne. Le métropolitain n'éleva aucune plainte, et s'embarqua le jour même pour l'Italie.

Cette soumission apparente de l'orgueilleux prélat fit craindre au monarque une nouvelle trahison; et pour déjouer les machinations d'Anselme auprès de la cour de Rome, il envoya immédiatement en Italie et par terre, Guillaume de Varevast,

muni de pleins pouvoirs, pour terminer tous les différends qui existaient entre la couronne et le saint-siège. L'ambassadeur fit une telle diligence, qu'il arriva dans la ville sainte un mois avant l'archevêque d'York, et qu'il eut le temps de gagner au parti du roi un grand nombre de prêtres et de cardinaux. Enfin Anselme fit son entrée dans la ville apostolique; dès le lendemain Pascal convoqua en concile les évêques, les cardinaux et les prêtres de toute l'Italie, afin d'entendre les accusations du métropolitain de Cantorbéry contre Henri, et pour juger les réclamations que ce prince adressait au pape par l'organe de son député.

Guillaume de Varevast présenta la cause de son maître avec une grande habileté et déploya une rare éloquence qui excita les applaudissements de toute l'assemblée : Anselme et le pape demeuraient seuls impassibles, sans rien laisser pénétrer de leurs sentiments. Guillaume, interprétant le silence du pontife, ainsi que les applaudissements des autres ecclésiastiques, comme des marques certaines d'une victoire sur Anselme, ajouta avec assurance : « Il faut que l'Italie en » tière apprenne que le souverain mon maître ne souffrira » jamais qu'on lui ôte les investitures, quand il devrait, pour » défendre ce droit, perdre son royaume. » A ces dernières paroles, le pontife se leva tout à coup, et regardant l'ambassadeur d'un air fier et impérieux, il répondit d'une voix tonnante : « Sachez aussi, mandataire de Henri, que le pape » Pascal, dût-il lui en coûter la vie, et nous le jurons devant » Dieu ! ne permettra jamais à un laïque de gouverner l'É- » glise. » Il n'en fallut pas davantage pour faire changer les esprits, et les Pères se levant tous ensemble excommunièrent

le roi ainsi que les seigneurs qui élevaient des clercs aux dignités ecclésiastiques.

Malgré cette victoire, Anselme ne put retourner en Angleterre, et fut obligé de venir en France; il choisit pour sa résidence la ville de Lyon, afin de pouvoir ranimer plus facilement la vieille haine du duc de Normandie contre son frère, et pour l'exciter à faire une seconde descente sur les côtes de la Grande-Bretagne.

Par ses intrigues, en effet, la guerre se ralluma plus violente qu'auparavant entre Henri et Robert; et comme le roi craignait qu'une seule défaite ne le renversât du trône, il se décida à envoyer un ambassadeur en Italie, avec de fortes sommes d'argent, pour entrer en arrangement avec la cour de Rome. Le prince promettait encore à Pascal de décharger les églises d'Angleterre du cens que Guillaume le Roux leur avait imposé; il s'engageait à ne recevoir aucune offrande à titre d'investiture, à ne pas exiger la taxe des curés, et à faire lever régulièrement le denier de Saint-Pierre.

Anselme obtint également la permission de rentrer dans son diocèse de Cantorbéry; il recouvra tous ses bénéfices et fut déclaré légat a latere du saint-siège. En cette qualité, il reçut, en présence des grands et des évêques du royaume, un décret de Henri, dans lequel il était dit qu'à l'avenir personne en Angleterre ne recevrait l'investiture d'un évêché ou d'une abbaye, par la crosse ou par l'anneau, au nom d'un seigneur ou du roi lui-même. De son côté, Anselme déclara qu'il ne refuserait la consécration à aucun des prélats qui auraient fait hommage à leur souverain. Ensuite on s'occupa de pourvoir d'ecclésiastiques les églises de

la Grande-Bretagne, qui étaient presque toutes sans pasteurs depuis plusieurs années. Ainsi finit en Angleterre la querelle des investitures.

Mais en Allemagne la guerre s'était ranimée plus terrible que jamais. Vers la fin du mois de mars 1102, le pape avait convoqué un concile où se trouvèrent réunis les députés de l'Italie, de la France et de la Bavière; l'empereur de Germanie seul manqua à l'appel qui lui avait été fait pour renouveler sa soumission au saint-siège. Son absence passa pour un crime irrémissible, et les Pères décrétèrent cette formule de serment contre les schismatiques, ou plutôt contre les partisans de ce prince: « Nous anathématisons toute hérésie, » principalement celle qui trouble aujourd'hui la chrétienté » et qui enseigne qu'on doit mépriser l'anathème et les censures de la cour de Rome. Nous promettons une obéissance » illimitée au pontife Pascal et à ses successeurs, en présence » de Jésus-Christ et de l'Apôtre; acceptant sans examen tout » ce que l'Église affirme, et condamnant ce qu'elle condamne; » promettant de sacrifier pour sa défense richesses, amis, » parents, et même notre vie, si nous en sommes requis. » On renouvela l'excommunication prononcée contre Henri IV par Grégoire VII, et par Urbain II, son successeur. Le pape Pascal monta lui-même sur le jubé de l'église de Latran, le jeudi saint 3 avril de la même année, et en présence d'une foule innombrable de fidèles de toutes les nations, il rendit la sentence en employant des imprécations bizarres pour imprimer de la terreur aux hommes grossiers de cette époque, qui ne jugeaient de la valeur des choses que par leurs apparences.

Dans cette même assemblée, la comtesse Mathilde accusa le roi de Germanie d'avoir fait enlever par ses agents l'acte de la donation de tous ses biens qu'elle avait souscrit en faveur du saint-siège. Cette femme implacable, après dix-huit années écoulées au milieu des luttes et des combats, voulait encore venger Grégoire VII, son amant, du prince Henri, qu'elle accusait de sa mort. Elle fit une déclaration solennelle dans laquelle, déshéritant à tout jamais sa famille, elle instituait le saint-siège seul et unique légataire de ses immenses domaines.

Nous traduisons cet acte singulier où la comtesse se fait gloire de son titre de concubine : « Au temps de l'illustre » pontife Grégoire VII, notre très-aimé et très-cher, celui » dont nous étions la plus grande joie, je donnai à l'Église » de Saint-Pierre tous mes biens présents et à venir, et j'écri- » vis de ma main dans la chapelle de Sainte-Croix, au palais » de Latran, une charte qui constituait cette donation. Depuis, » ce diplôme a été anéanti par les ennemis du saint-siège et » par les miens; aussi, craignant que mes volontés ne soient » révoquées en doute après ma mort, je déclare aujourd'hui, » avec les formalités usitées en pareil cas, que j'abandonne » tous mes biens à l'Église romaine, sans que moi ni mes » héritiers puissions jamais revenir contre ma présente vo- » lonté, sous peine d'une amende de quatre mille livres » pesant d'or et de dix mille livres d'argent. »

Pendant que le pontife triomphait en Angleterre et en Italie, il soumettait également la France à son autorité, et il envoyait comme légat, à la cour du roi Philippe, l'évêque d'Albane, qui devait absoudre le prince et l'infâme Bertrade

de l'excommunication qu'ils avaient encourue, sous le règne d'Urbain II, au concile de Clermont.

Voici la relation que nous a laissée Ives de Chartres de cette cérémonie, et telle qu'il l'écrivait à Rome : « Nous fai- » sons savoir à votre Paternité que les prélats de la province » de Sens et de celle de Reims, convoqués par Richard, » votre légat, se sont assemblés au diocèse d'Orléans, dans » une ville appelée Baugenci, pour relever le roi Philippe et » Bertrade sa femme de l'anathème prononcé contre eux. Les » deux coupables se sont présentés dans l'assemblée nu-pieds » et couverts de cilices, pleurant et criant merci, et jurant » qu'ils renonceraient à toute intimité nuptiale, et même à se » parler, si votre légat mettait cette condition à leur absolu- » tion. Ensuite ils ont placé leur main sur l'Évangile et ils » ont fait le serment, au nom de la sainte Trinité, de ne ja- » mais tomber dans le péché de fornication l'un avec l'autre. » Après quoi, l'anathème a été levé.

» Je dois aussi, très-saint Père, vous informer d'une accu- » sation qui a été portée contre moi dans le concile de Bau- » genci, et dont je tiens à me justifier : il est faux que jamais » je me sois rendu coupable de simonie; ce crime est à mes » yeux l'une des plaies les plus hideuses de notre clergé, et » depuis que je suis évêque je l'ai poursuivi autant qu'il m'a » été possible de le faire dans toute l'étendue de ma juridis- » tion. Cependant je dois convenir que, malgré mes recom- » mandations, le doyen, le chantre et d'autres officiers qui sont » chanoines de Chartres reçoivent de l'argent des clercs et des » laïques; ils prétendent qu'ils sont dans leur droit et qu'ils » suivent les usages de l'Église romaine, où vos camériers

» et les ministres de votre palais se font donner de riches  
 » présents à la consécration des évêques ou des abbés, sous  
 » le nom d'offrandes et de bénédictions. Ils affirment que la  
 » cour de Rome ne donne rien gratis, et fait payer jusqu'à  
 » la plume et au papier. A cela je n'ai pu leur opposer que  
 » ces paroles de l'Évangile : « Faites ce que le pape com-  
 » mande et non ce qu'il fait. »

Pascal, dont la politique avait le caractère de perfidie de celle d'Urbain et le caractère de violence de celle de Grégoire, seconda les projets de vengeance de Mathilde, et envoya des prélats en Allemagne et en Saxe pour publier le décret d'anathème rendu contre Henri IV, et pour exciter le jeune Henri à une révolte contre son père, à l'exemple de son frère Conrad.

D'abord les légats remuèrent le peuple par des prédications furibondes; ils représentèrent le roi comme un renégat qui s'était refusé à se joindre aux fidèles dans la glorieuse entreprise des croisés; ils l'accusèrent d'avoir soulevé des schismes sanglants depuis son avènement au trône, et d'avoir désolé l'Église par des persécutions dignes du siècle de Dioclétien. Par contraste, ils exaltèrent le mérite et la piété de son fils; ils répandirent l'or à profusion, et lorsque le jeune Henri, à leur instigation, eut levé l'étendard de la révolte, un parti formidable vint se ranger autour de lui pour combattre le roi de Germanie.

Alors Gébehard, légat du saint-siège, l'âme de toutes ces intrigues, désirant augmenter l'influence pontificale par l'éclat d'une cérémonie extérieure, convoqua tous les grands et tout le clergé dans une basilique. Au jour fixé, en présence

d'une foule immense, il conduisit le jeune Henri à l'autel du Christ, lui donna, au nom du pape, le pouvoir de combattre contre son père, de le détrôner et de le faire expirer dans les supplices.

Après cette cérémonie, Henri entra dans la Saxe, à la tête de la noblesse de Bavière, de Souabe, du haut Palatinat et de la Franconie; il fut reçu avec des transports d'allégresse par les Saxons, qui étaient fatigués de la tyrannie de son père. Mais le jeune chef, cachant sous une apparente modestie l'ambition qui le dévorait, déclara qu'il n'avait point pris les armes par le désir de régner, et qu'il ne souhaitait point que son seigneur et père fût déposé. « Au contraire, ajoutait-il, » dès que le roi se sera déterminé à obéir à saint Pierre » et à ses successeurs, nous déposerons aussitôt le glaive » pour nous soumettre à notre père comme le plus humble » de ses sujets; mais s'il persiste dans sa désobéissance » aux ordres du vicaire de Jésus-Christ, comme nous nous » devons à Dieu avant tout, nous le frapperons de mort de » notre propre main, s'il le faut, pour défendre la religion, » ainsi que le pontife Pascal nous l'a ordonné. »

Le roi de Germanie se voyant presque entièrement abandonné de ses troupes, n'osa pas marcher contre les rebelles, et se retira dans ses provinces du Nord: ensuite il se détermina, pour faire cesser tout prétexte de révolte, à replacer le royaume teutonique sous l'autorité du saint-siège et à faire sa soumission au pape. A cet effet un ambassadeur fut dépêché à Rome avec la lettre suivante: « Les pontifes Nicolas et Alexandre » nous ont honoré de leur amitié en nous traitant toujours » comme leur fils; mais leurs successeurs, animés d'une

» fureur dont la cause est inexplicable, ont soulevé contre  
 » nous nos peuples et même notre fils Conrad; aujourd'hui  
 » d'hui encore, le seul enfant qui nous reste est infecté du  
 » même poison; il s'élève contre nous au mépris de ses ser-  
 » ments, poussé dans la révolte par des fourbes qui cherchent à  
 » augmenter leurs richesses au détriment de notre couronne.  
 » Plusieurs de nos sages conseillers nous ont exhorté à le  
 » poursuivre sans délai par les armes; mais nous avons  
 » préféré suspendre les effets de notre colère, afin que per-  
 » sonne, soit dans l'Italie, soit dans l'Allemagne, ne nous  
 » impute les malheurs d'une semblable guerre. D'ailleurs  
 » on nous a assuré que vos légats excitaient eux-mêmes nos  
 » sujets à la rébellion en nous accusant de troubler la  
 » paix de l'Église. Ainsi nous vous adressons un de nos  
 » fidèles pour connaître vos intentions, pour savoir si vous  
 » désirez notre alliance, sans préjudice de nos droits, tels  
 » que les ont exercés nos ancêtres, et à la charge de vous  
 » conserver la dignité apostolique, comme la possédaient vos  
 » prédécesseurs. Enfin, si vous voulez agir paternellement  
 » avec nous, envoyez-nous un homme de confiance chargé  
 » de vos lettres secrètes, et qui nous instruira de vos volon-  
 » tés; alors de notre côté nous vous adresserons des ambas-  
 » sadeurs qui termineront avec vous cette grande affaire. »

Toutes ces marques de soumission furent inutiles; Pascal continua ses menées sourdes; il acheta même la trahison des officiers qui entouraient Henri IV, et le vieux roi de Germanie fut livré à son fils au château de Bighen. En vain il se jeta aux pieds de l'évêque d'Albane, légat du saint-siège, implorant l'absolution des censures de l'Église, il fut dé-

pouillé des insignes de la royauté et forcé d'abdiquer le trône en faveur de Henri V, son fils. Ensuite on l'envoya chargé de chaînes à Ingelheim, où il fut soumis aux plus cruels traitements.

Ces barbaries soulevèrent l'indignation générale: les seigneurs, ainsi que les populations des villes en deçà du Rhin, se déclarèrent en sa faveur et refusèrent de reconnaître Henri V. D'un autre côté, Henri de Limbourg, qui possédait le duché de la basse Bretagne, ayant été averti secrètement que la cour de Rome avait résolu de faire étrangler le vieux roi, s'empressa de l'en informer. Par l'entremise de ce généreux ami, l'empereur parvint à sortir furtivement d'Ingelheim, où il était étroitement gardé, et il descendit le Rhin jusqu'à la ville de Cologne, d'où il se rendit ensuite à Liège. De là il adressa des messages à tous les princes de la chrétienté, et particulièrement au roi de France, pour implorer leur assistance, dans l'intérêt général des souverains, dont les papes avaient violé la majesté dans sa personne.

Mais l'indigne Pascal, furieux de l'évasion de l'empereur et du manifeste qu'il avait lancé dans toutes les cours contre le saint-siège, écrivit aussitôt aux évêques, aux seigneurs et aux princes de France, d'Allemagne, de Bavière, de Souabe et de Saxe, et au clergé de Liège: « Poursuivez partout et de  
 » toutes vos forces Henri, chef des hérétiques, et ceux qui  
 » le défendent, leur disait-il; exterminatez ce roi infâme! Ja-  
 » mais vous ne pourrez offrir à Dieu de sacrifice plus agréable  
 » que la vie de cet ennemi du Christ, qui veut arracher aux  
 » papes leur suprême puissance. Nous vous ordonnons, ainsi  
 » qu'à vos vassaux, de le faire expirer dans les tortures les